idées fausses; et je ne vois que de la niaiserie à psalmodier de froides lamentations à propos de deux rangées d'arbres vieux et vermoulus formant une allée de promenade très-rétrécie, comme s'il s'agissait de ces magnifiques avenues dont le génie de *Lenôtre* avait décoré les magnifiques jardins de Louis quatorze! comme si nos tilleuls avaient vu la *fierté de Montespan soupirer sous leurs ombrages!* J'aime le positif, et, à ce titre, je me rends l'organe de tous ceux qui aimeront à voir embellir l'aspect de la ville, et qui, arbres pour arbres, préféreront deux belles rangées de maronniers bien régulières, à ces tilleuls tortus, penchés, à moitié morts, dont une douzaine ont déjà rendu à la terre ce qu'ils en avaient retiré, et qui, enfin, ne souffrent pas que les rejetons destinés à les remplacer jouissent de l'air nécessaire pour en assurer la recroissance.

Puisqu'il s'agit ici d'embellissemens, vous me permettrez d'ajouter mon petit mot aux réflexions que vous avez faites dans une de vos feuilles sur le parti avantageux que la confédération germanique pourrait tirer du plus bel emplacement de la ville, le *Grevenhaus*, en y faisant construire un hôtel pour le logement du gouverneur militaire de la forteresse. Vous paraissez croire que ce projet serait profitable aux habitans et qu'ils en verraient avec plaisir l'exécution. Vos idées à cet égard me paraissent un peu superficielles, et je ne pense pas que des motifs puisés dans d'aussi légères considérations soient de nature à faire impression sur le *pouvoir* d'où doit émaner la résolution que vos vœux appellent. Un édifice consacré à la haute destination dont vous avez parlé ne serait, certes, mieux placé nulle part que dans cette immense enceinte de cours et jardins où se trouvent, pour ainsi dire, perdus les bâtimens de l'administration des vivres militaires. Vous ne vous trompez pas en avançant que, par trois issues donnant dans trois quartiers différens, l'officier général qui y habiterait pourrait se rendre immédiatement sur le point où les besoins de son commandement ou les dangers d'une attaque exigeraient sa présence. Mais vous êtes trop jeune et trop étranger à l'art de la guerre pour savoir qu'un bâtiment qui, par son affectation, doit avoir un but d'utilité relatif à la conservation de la place, semble ne pouvoir être construit que sur le plateau du *Grevenhaus*, d'où l'œil dominerait les ouvrages les plus importans des fortifications et découvrirait, au loin, dans la campagne, sur une grande étendue, tous les passages par où l'ennemi peut s'approcher. Il entrait, dit-on, dans les plans du maréchal de Vauban d'asseoir sur ce terrain un édifice susceptible d'appropriations à tous les genres de services administratifs de la place, et de l'entourer de bâtimens nécessaires pour tout ce qui en dépend. Pourquoi cette grande conception ne se réaliserait-t-elle pas de nos jours? serait-il impossible qu'elle s'exécutât tandis que des ressources si puissantes sont mises en œuvre autour de nos remparts, lorsque déjà des constructions nouvelles, dans le fort du Saint-Esprit et au Rham, attestent la volonté de donner un grand développement aux établissemens militaires dont la forteresse a besoin?

Et l'on ne révoquera certainement pas en doute que les convenances aussi bien que les intérêts du service en lui-même, ne réclament la construction d'un palais pour le gouverneur militaire. J'espère bien encore le voir debout, moi, vieux invalide de la guerre de sept ans, qui, partout où j'ai porté le mousquet, ai eu l'honneur de monter la garde et d'être en faction devant l'hôtel d'un officier général, et réellement je ne me souviens pas d'avoir traversé une seule forteresse sans édifice pour le quartier général. Or, je le répète, le *Grevenhaus* offre, pour cela, une situation magnifique.

Me voilà bien loin, Monsieur, d'un autre sujet que je me proposais d'effleurer en passant, et vers lequel je ne trouve pas de transition en ce moment, je veux dire le *Marché des Innocens*, marché *d'hommes et de femmes* qui se louent à tant par an au premier venu. Je reviendrai sur ce singulier article dans un de vos prochains numéros. En attendant, agréez l'assurance de mon dévouement. *L'Ermite de Mansfeldt.*

Paratonnerre naturel.

On croit généralement en Amérique que le hêtre à larges feuilles, variété du hêtre d'Europe (fagus sylvatica), n'est jamais frappé de la foudre. Cette opinion est tellement établie dans l'état de Fenessée, que les plantations de cet arbre sont un lieu de refuge dans les tems d'orage. Dès que le ciel s'obscurcit, et que le tonnerre commence à gronder, les habitans courent se mettre à l'abri dans ces bosquets protecteurs, et ils y restent jusqu'à ce que le danger soit passé. Cette croyance transmise par une longue suite de générations, parmi ces enfans de la nature, dans un pays si bien pourvu de grands arbres de toutes espèces, doit être fondée sur l'observation. Si cette propriété remarquable du hêtre, d'Amérique, était constatée par les procédés que la science peut fournir, ce serait l'arbre des basses-cours, des fermes, qu'il ornerait en même tems qu'il mettrait le bétail en sûreté contre la foudre. Loin d'être une cause de dépense comme les paratonnerres métalliques, il offrirait, au contraire, une exploitation profitable. On ne manquerait pas non plus d'en planter quelques-uns le long des routes, pour offrir ce refuge aux voyageurs surpris par l'orage. Ces plantations n'auraient point à redouter la hache dévastatrice; environnées du respect public, leurs arbres étendraient paisiblement leurs branches, prendraient les belles formes et l'élévation de leurs espèces, embelliraient nos paysages, et donneraient encore plus de charmes aux habitations champêtres. Ces considérations ne sont point à négliger, et mériteraient que les physiciens et les agronomes leur consacrassent quelques-unes de leurs savantes recherches.

AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Par jugement rendu le 17 du courant, et enregistré le 28 dito, le tribunal de Luxembourg, siégeant en matière de commerce, a fixé un nouveau délai jusqu'au 4 mars prochain aux créanciers de la faillite de J.-P. Mullendorff, fils, libraire à Luxembourg, qui ne se sont pas encore présentés pour la vérification et l'affirmation de leurs créances. Ce délai passé les défaillans ne seront pas compris dans les répartitions à faire.

Luxembourg, le 28 décembre 1827.

Les syndics provisoires, J. Wolff, Hoffman.

Le bureau de Prusse, au pont de Wasserbillig, étant devenu bureau de première classe, selon avis inséré dans le journal de Luxembourg, n° 101, du 19 décembre 1827, le sieur Mousset, aubergiste à Wasserbillig, expéditeur patenté et connu depuis plusieurs années, recommande ses services aux marchands et roulliers pour les commissions d'expéditions des deux pays, à l'entrée comme à la sortie, à un prix modéré, et se charge des recouvremens.

Da gemäß der Bekanntmachung in N° 101 der Luxemburger Zeitung vom 19ten Dezember 1827, das preußische Zollamt an der Wasserbilliger Brücke zur 1sten Klasse erhoben worden, so habe ich es übernommen, die Spedition der über gedachtes Amt ein- und ausgehenden Waaren zu besorgen, und bitte deßhalb ein geehrtes handeltreibendes Publikum, so wie sämmtliche Frachtfuhrleute, mich mit Aufträgen dieser Art zu beehren, und verspreche ich prompte und billige Bedienung. Mousset,

Gastwirth in Wasserbillig.

Les soussignés préviennent le public, qu'on peut se procurer chez eux des billets de la grande loterie de la MANUFACTURE DE KAHL, visés et enregistrés, au prix de fl. 10 75 cents, avec la description et dessin de la propriété, ainsi que chez leurs correspondans, dans toutes les villes du royaume.

Cette loterie se compose de 1,048 prix et primes d'une valeur de fl. P.-B. 422,039, ou fr. 893,204 22 centimes Le prix capital consiste dans la grande manufacture de Kahl, avec toutes ses dépendances, d'une valeur de fl. 380,039, ou fr. 804,315 34 c., 1047 prix et primes en argent de fl. P.-B. 10,000, 3,000, 2,000, 1,500, 1,000, 500, 200, 100 et ainsi descendant jusqu'à fl. 10 P.-B. Les prix et primes en argent seront payés par eux. Les listes des numéros gagnans seront distribuées aux intéressés après le tirage, qui sera annoncé par les journaux dans toutes les provinces du royaume.

L. Deutz et Ce.

Place Saint-Michel, n° 574, à Bruxelles.

On peut se procurer des billets au même prix chez M. Godchaux, fils, Grand'rue, à Luxembourg.

Quartier garni ou non garni, composé de deux ou de quatre pièces, à louer chez M. le Commissaire de police, n°. 335.

DÉBIT de BIÈRE DE VIRTON, première qualité, en gros e en détail, chez Roehr, négociant, Grand'rue, à Luxembourg.

Meublirtes Quartier zu vermiethen bei Herrn Notar Majerus, Badenburger-Straße N° 504.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des Huiles:

28 Décembre,	Huile de colza,	présente	fl. 50 3/4.
id.	id.	janvier et février. . .	» 50 1/4, 50 1/2
id.	id.	mars	» 50.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.